



2023-
2027

Projet éducatif

École de l'Escalade

École de l'Escalade

605, rue Davidson Est,
Gatineau, Qc, J8R 2V9
(819) 663-5558
escalade@cssd.gouv.qc.ca



Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec 



Table des matières

- Mot de la direction et du président du conseil d'établissement
- Avant-propos
- Portrait de l'établissement scolaire
- Modalités d'élaboration
- Mission, vision et valeurs
- Lecture du milieu (Forces, faiblesses, opportunités et menaces)
- Explication du choix des enjeux, orientations et objectifs
- Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cibles
- Résolution du conseil d'établissement
- Annexe 1 : Encadrements légaux
- Annexe 2 : Résultats de l'école versus les indicateurs du PEVR
- Annexe 3 : Résultats à l'épreuve d'écriture par critères
- Annexe 4 : Résultats de la 1re étape par compétences



Mot de la direction et du président du conseil d'établissement

- C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons le projet éducatif de l'école de l'Escalade pour les années 2023-2027.
- L'école de l'Escalade offre aux élèves un milieu de vie bienveillant leur permettant de vivre des expériences significatives et enrichissantes. Notre personnel a le souci d'offrir l'encadrement et l'accompagnement nécessaires à leur réussite. Par les différentes activités éducatives, sportives et culturelles offertes à nos élèves, ceux-ci peuvent s'épanouir pleinement et s'engager dans leur parcours scolaire.
- L'esprit de collaboration entre le personnel enseignant, le personnel de soutien, le personnel professionnel ainsi que le personnel du service de garde a permis d'élaborer ce projet éducatif et nous les remercions tous pour leur implication. Nous remercions aussi les parents qui ont également contribué au projet éducatif par leurs commentaires émis lors des consultations.
- Finalement, nous remercions tous les membres du conseil d'établissement pour leur participation lors des différents étapes d'élaboration du projet éducatif et qui ont toujours apporter leur opinion dans un esprit d'ouverture tout en ayant le souci de contribuer à la réussite des objectifs de l'école et du bien-être des élèves.

Stéphane Gosselin
Président du conseil d'établissement

Annick Massie
Directrice

Avant-propos

- Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.
- Élaboré avec en toile de fond le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSD, le projet éducatif de l'école de l'Escalade est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui la fréquentent et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et du centre de services scolaire.
- S'appuyant sur des piliers tels que la collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, l'école de l'Escalade mise sur les compétences de son personnel, les forces de ses réseaux et de ses partenaires ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet éducatif 2023-2027.

Portrait de l'école

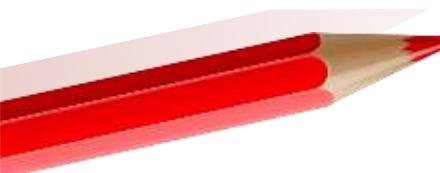


- L'école de l'Escalade fait partie du Centre de services scolaire des Draveurs. Elle accueille une clientèle d'environ 560 élèves et compte environ 70 membres du personnel. Nous offrons des services d'enseignement préscolaire, primaire et deux classes spécialisées pour les élèves ayant un trouble sévère du langage qui habitent le territoire du Centre de services scolaire des Draveurs. L'école de l'Escalade est située dans le quartier Bellevue Sud de la ville de Gatineau.
- Actuellement, parmi nos 563 élèves, nous accueillons plus de 34 ethnies différentes. Le portrait socioéconomique de l'école se caractérise par un indice de milieu socioéconomique (IMSE) de 4 et un indice du seuil de faible revenu (SFR) de 4.
- En plus des enseignants et des enseignants spécialistes, nous organisons des services complémentaires offerts par des enseignants orthopédagogues et des orthopédagogues. Le soutien particulier de certains élèves et le soutien en aide à l'apprentissage sont assurés par l'équipe d'intervention composée de techniciens en éducation spécialisée et de préposés aux élèves handicapés. Le service de garde de l'école, accueille sur une base régulière, plus de 250 élèves pour lesquels sont planifiés et organisés des jeux et des activités dès 6 h 30 jusqu'à 17 h 30. À noter, que pour la période du dîner, nous accueillons jusqu'à 450 élèves. Puisque nous sommes une école composée majoritairement de marcheurs, nous avons très peu d'élèves transportés par autobus.
- Depuis quelques années, l'école de l'Escalade est soucieuse de développer de saines habitudes de vie en organisant des activités parascolaires pour les élèves, soient un club plein air et un club de ski pour les élèves.
- L'école de l'Escalade a toujours eu le souci d'être bienveillante envers d'autres organismes. C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, l'école vient en aide à des pays en voie de développement plus particulièrement le Burkina Faso. Cette pratique a amené l'école à organiser une campagne de financement sous la thématique de la course appelée « Escacourse » dans le but d'aider au développement d'une école communale du Bérégadougou et de contribuer à un organisme du Québec venant en aide aux jeunes.

Modalités d'élaboration



Pendant l'année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe-école de l'Escalade a participé à l'élaboration de la mission, de la vision, des valeurs, de l'analyse de l'environnement et de la détermination des enjeux. Les orientations, les objectifs, les indicateurs ainsi que les cibles ont été déterminés au début de l'année scolaire 2023-2024.



Aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement et de concert avec la direction d'établissement, le conseil d'établissement a été appelé à mener diverses consultations auprès de tous les acteurs intéressés par la réussite éducative des élèves. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement qui a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité a situé l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.



C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, indicateurs et cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements externe et interne. Servant à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés à partir de ceux du PEVR du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Affirmant les intentions qui permettront de réaliser la mission, les orientations, quant à elles, ont mené à la rédaction d'objectifs qui constituent des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés.

Mission, vision et valeurs

Une école bienveillante qui vise le développement de l'**Engagement**, du **Respect** et de l'**Autonomie** des élèves.

Une mission claire et précise

L'école de l'Escalade favorise la réussite éducative de ses élèves en visant le développement du plein potentiel de chacun, en offrant un monde de découvertes et de bienveillance, entouré d'intervenants qui ont à cœur de préparer nos jeunes à devenir les citoyens de demain, tout en poursuivant la mission du Ministère de l'éducation du Québec (MEQ), soit instruire, qualifier, socialiser.

Une vision commune

À l'école de l'Escalade, nous adoptons une vision où les élèves, le personnel et les parents sont engagés, passionnés et heureux.

L'équipe vise le travail collaboratif et l'harmonisation des stratégies gagnantes pour assurer une plus grande réussite des élèves. Le maintien d'un climat sain et sécuritaire empreint de bienveillance est important afin de permettre aux élèves de développer un sentiment de respect et de confiance envers les intervenants. De plus, l'école tient à établir un partenariat avec les parents afin d'engager un dialogue de confiance pour mieux répondre aux besoins des élèves.

L'école de l'Escalade désire développer la sensibilité aux besoins d'autrui en impliquant les élèves, le personnel et les parents dans les activités organisées par l'école pour soutenir les différents organismes externes.

Les choix reliés à notre projet éducatif ne sont pas l'effet du hasard. Ils s'inscrivent, au contraire, dans un système cohérent de pensée et de gestion, principalement conditionné par nos valeurs choisies et réfléchies.

Nos valeurs

B - Bienveillance
E - Engagement
R - Respect
A - Autonomie

Bienveillance	<ul style="list-style-type: none">• J'agis de façon à viser le bien et le bonheur d'autrui• Je porte sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant (Gueguen, 2015, cité par MEES, 2018)• Je suis attentif aux besoins de l'autre, je veux son bien et je lui démontre avec rigueur et générosité. (Beaumont, 2016, cité par MEES, 2018)
Engagement	<ul style="list-style-type: none">• Je suis actif et impliqué dans mes apprentissages et mes relations sociales.• J'apprends à vivre ensemble en développant des liens significatifs et harmonieux avec mon entourage, en m'impliquant dans mon milieu scolaire.• Je développe mon empathie, mon altruisme et ma gratitude afin de me mobiliser pour faire une différence au sein de la communauté de proximité et m'ouvrir sur le monde.
Respect	<ul style="list-style-type: none">• Je suis capable de reconnaître et d'exprimer adéquatement mes besoins, mes désirs, mes goûts, mes idées, mes rêves, mes émotions et mes limites afin de développer mon unicité.• J'accorde de l'importance à l'autre par mes gestes, mes paroles et mon écoute.• J'accepte les autres dans leur unicité et je reconnais les sentiments de l'autre.• Je suis responsable et soucieux de mon environnement physique, matériel et naturel afin de garder mon milieu accueillant, propre, agréable.
Autonomie	<ul style="list-style-type: none">• Je suis capable de suivre les routines, de m'organiser, d'utiliser mes ressources et mes outils mis à ma disposition (consignes, procédures).• Je fais preuve d'initiative afin d'être proactif dans mon quotidien.

Diagnostique organisationnel

Forces	Faiblesses/Menaces
<p>Le personnel, les élèves et les parents ressentent un bon sentiment d'appartenance envers l'école;</p> <p>Bon respect de l'environnement</p> <p>Belle organisation de la cour d'école</p> <p>Excellent taux de réussite chez nos élèves, autant en 4^e qu'en 6^e année</p> <p>L'équipe est collaborative et bienveillante</p> <p>Souci d'harmoniser les stratégies et le matériel pédagogique</p> <p>Beau laboratoire de IPad et portable</p> <p>Le personnel est engagé et à l'écoute des besoins des élèves</p> <p>Les services offerts en soutien aux élèves sont satisfaisant</p> <p>Plusieurs moyens sont mis en place pour assurer un milieu sain et sécuritaire (ateliers, agents bienveillants, application de la démarche de résolution de conflits, etc.)</p> <p>Belle variété d'activités pédagogiques, culturelles, physiques et parascolaires</p> <p>Grande implication de l'OPP</p> <p>Implication des élèves dans la vie de l'école</p> <p>Bonne communication du personnel avec les parents</p> <p>Le service de garde est accueillant</p> <p>Les parents sont très satisfaits de l'école</p> <p>Belle collaboration entre les parents et le personnel</p>	<p>Augmenter le soutien en salle de classe</p> <p>Améliorer la qualité et augmenter le nombre d'outils technologiques</p> <p>Modifier nos fiches de suivi pour avoir une meilleure cohérence avec les règles de l'école</p> <p>Offrir des ateliers préventifs sur l'utilisation des réseaux sociaux</p> <p>Pénurie de personnel qualifié</p> <p>Augmenter les activités physiques offertes à l'école</p> <p>Diminuer le nombre d'occasions qui implique les écrans au SDG</p> <p>Difficulté à obtenir des services externes</p> <p>L'anxiété de performance est présente chez plusieurs de nos élèves</p>
Opportunités	
<p>Développer des partenariats avec des organismes externes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Polyvalente Nicolas-Brière, Centre Branchaud-Brière, CHSLD du quartier, CPE du quartier, Club Optimiste de Gatineau, Ado-Jeune, CISSSO, <p>Participer aux différentes activités proposées par différents organismes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Services de prévention incendie, service policier, bibliothèque de la ville de Gatineau, etc. <p>Augmenter et varier l'offre d'activités parascolaires</p> <p>Faire appel à des organismes qui offrent des programmes d'activités physiques qui auraient un impact sur les apprentissages et la santé globale des élèves</p>	

Explication du choix des enjeux, orientations et objectifs

- Après avoir fait l'analyse de notre milieu, nous avons dû déterminer les enjeux, orientations et objectifs. Les enjeux et orientations choisies découlent du plan stratégique du ministère de l'Éducation et du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD). Le premier enjeu est la réussite de nos élèves. Suite à notre analyse de nos taux de réussite aux épreuves ministérielles depuis 2019, nous constatons que nos taux de réussite sont généralement toujours au-dessus de ceux du CSSD, autant pour le résultat final par compétence (RFP) que pour ceux aux examens du MEQ (EX). Ces résultats sont disponibles à l'annexe 2.
- Nous avons raffiné notre analyse pour finalement constater que notre proportion d'élève ayant obtenu un résultat de 70 % et plus aux épreuves du ministère en écriture n'atteint pas toujours le 80% souhaité. En effet, cette proportion est même de 65% en 6^e année en juin 2023 (annexe 2). Nous avons même décortiqué les résultats obtenus à chaque année depuis 2017 par critères en écriture et la situation perdure dans le temps. Les résultats obtenus à la première étape de 2023-2024 sont meilleurs, mais ils sont en-dessous du 80% souhaité idéalement.
- C'est la raison pour laquelle que nous avons choisi une orientation pour augmenter la proportion des élèves ayant un résultat de 70% et plus en écriture. Nous voulons partir de l'opportunité que nous avons depuis deux ans pour poursuivre le travail collaboratif entre les enseignants afin de développer des séquences d'apprentissage en écriture. De plus, un comité arrimage a commencé un travail afin d'implanter des stratégies de correction et de révision communes pour l'ensemble des niveaux pour que les élèves puissent utiliser les mêmes procédures d'une année à l'autre en ajoutant des éléments selon la progression des apprentissages.

Explication du choix des enjeux, orientations et objectifs

- Le deuxième enjeu choisi est en lien avec le bien être physique et psychologique des élèves. Cet enjeu est toujours une priorité du ministère. Suite à notre analyse, nous avons ciblé une grande orientation contenant deux objectifs. Le premier objectif est de diminuer les comportements de violence et d'intimidation à l'école puisque depuis le retour de la pandémie, nous observons une augmentation de ces situations. Le deuxième objectif est d'augmenter l'offre de service d'activités parascalaires afin que les élèves bougent plus et expérimentent différentes activités.
- Le troisième enjeu que nous avons choisi de travailler est l'implantation d'une culture du numérique. Il s'agit de l'une des priorités du plan stratégique du ministère de l'Education. Au sein de notre équipe, il y a plusieurs enseignants qui ont reçu des formations pour les initier à la programmation et à la robotique. Également, nous avons l'opportunité dans notre école d'avoir une variété de matériel robotique afin de faciliter l'atteinte de notre objectif. L'ensemble de ces éléments nous amènent à choisir cet enjeu pour que tous les élèves puissent développer leur compétence en lien avec le volet pédagonomérique.

Enjeux et orientations

Objectifs, indicateurs et cibles

Enjeu : La réussite éducative de tous les élèves		
Orientation : Augmenter les compétences en écriture		
Objectif #1	Indicateur	Cible
Augmenter la proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 et plus à l'épreuve obligatoire d'écriture, en langue d'enseignement de la 6 ^e année du primaire.	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 et plus à l'épreuve obligatoire de fin d'année de 6 ^e année en écriture.	Atteindre une proportion de 70% à l'épreuve obligatoire d'écriture de juin 2027.



Enjeux et orientations

Objectifs, indicateurs et cibles

Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves		
Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire		
Objectif #2	Indicateur	Cible
Diminuer les comportement de violence et d'intimidation à l'école.	Le nombre de comportements violents et d'intimidation.	Diminuer de 10% le nombre de comportements non pacifiques.



Enjeux et orientations

Objectifs, indicateurs et cibles

Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves		
Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire		
Objectif #3	Indicateur	Cible
Augmenter l'offre de services pour les activités parascolaires.	Le nombre d'activités offertes pour l'ensemble de l'école.	Offrir 5 activités parascolaires durant l'année scolaire.



Enjeux et orientations

Objectifs, indicateurs et cibles

Enjeu : L'implantation d'une culture numérique

Orientation : Soutenir le développement de la compétence numérique chez nos élèves et le personnel

Objectif #4	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'initiatives numériques réalisées par les élèves.	Le nombre d'activités numériques réalisées par les élèves.	Avoir au moins une activité numérique réalisée dans chaque groupe du préscolaire et du primaire.



Signature et résolution du conseil d'établissement

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;

Il est proposé par _____ que le projet éducatif 2023-2027 de l'école de l'Escalade soit adopté.

Annexe 1 : Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

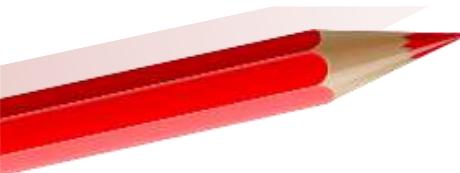
- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles ;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)4;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Annexe 2 : Résultats de l'école versus les indicateurs du PEVR

043 - De l'Escalade							CSS	Cible
Indicateurs PEVR/Projet Éducatif							Jun	PEVR
2023-2027							2022-2023	2023-2027
Lecture 4e année primaire								
RFC : Taux de réussite	99%	99%	95%	98%	96%		88%	XX
① EX :Taux de réussite	91%	89%	87%	96%	77%		69%	90%
② EX :Proportion des résultats entre 70 et 100	76%	77%	74%	92%	62%		51%	75%
Écriture 4e année primaire								
RFC : Taux de réussite	96%	98%	91%	99%	100%		91%	XX
EX :Taux de réussite	95%	96%	95%	99%	99%		87%	XX
EX :Proportion des résultats entre 70 et 100	78%	70%	74%	82%	85%		64%	XX
Résoudre 4e année primaire								
RFC : Taux de réussite	96%	99%	91%	96%	100%		89%	XX
EX :Taux de réussite	95%	96%	89%	97%	97%		78%	XX
EX :Proportion des résultats entre 70 et 100	75%	88%	85%	96%	91%		61%	XX
Raisonneur 4e année primaire								
RFC : Taux de réussite	98%	99%	94%	99%	100%		91%	XX
EX :Taux de réussite	86%	98%	90%	95%	95%		81%	XX
EX :Proportion des résultats entre 70 et 100	75%	90%	81%	82%	85%		65%	XX
Écrire 6e année Primaire								
RFC : Taux de réussite	94%	95%	95%	96%	93%		92%	XX
EX: Taux de réussite	88%	90%	94%	90%	90%		87%	XX
③ EX :Proportion des résultats entre 70 et 100	55%	62%	63%	62%	65%		62%	70%
Lire 6e année Primaire								
RFC : Taux de réussite	87%	95%	93%	96%	93%		92%	XX
EX : Taux de réussite	80%	88%	97%	95%	96%		89%	XX
④ EX :Proportion des résultats entre 70 et 100	61%	63%	82%	83%	86%		74%	84%
Résoudre 6e année primaire								
RFC : Taux de réussite	92%	91%	95%	93%	96%		90%	XX
⑤ EX: Taux de réussite	91%	92%	92%	83%	93%		85%	86%
⑥ EX: Proportion des résultats entre 70 et 100	67%	66%	74%	64%	85%		74%	76%
Raisonneur 6e année primaire								
RFC : Taux de réussite	87%	91%	96%	93%	91%		90%	XX
⑦ EX:Taux de réussite	74%	84%	74%	87%	90%		87%	88%
⑧ EX :Proportion des résultats entre 70 et 100	51%	63%	53%	75%	86%		76%	77%
Élèves ayant 12 ans et plus en 6ième année								
⑨ Proportion	14%	14%	8%	0%	8%	7%	9%	8%
Nombre	12	10	6	0	7	6	155	
Total								
Cible atteinte en nombre (nb de cible total 9)	3	2	2	2	6	1	0	
Cible atteinte en %	33%	22%	22%	22%	67%	11%	0%	

Vert : Les cibles qui sont égales ou supérieures aux cibles du PEVR 2023-2027

Annexe 3 : Résultats à l'épreuve d'écriture par critères



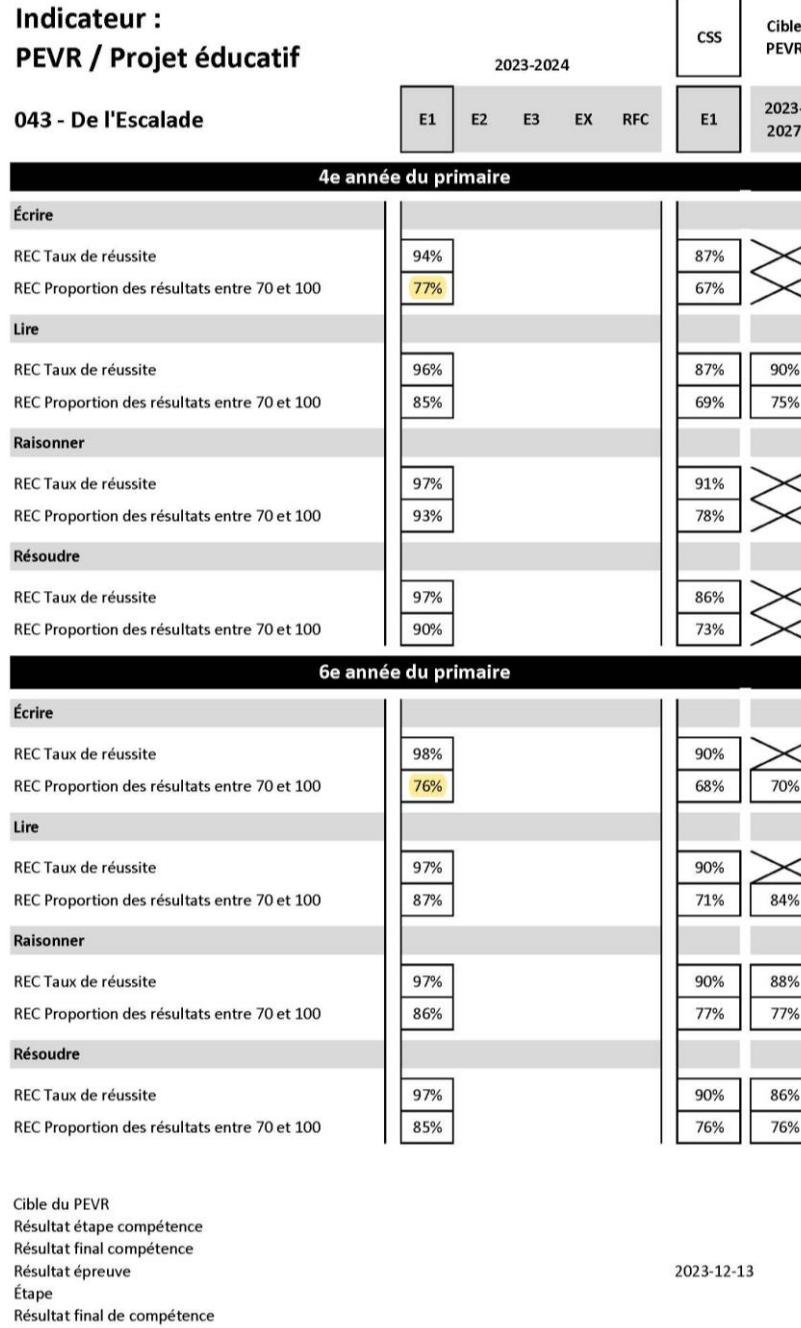
Taux et moyenne des critères pour l'épreuve d'écriture

Étiquettes de lignes	Étiquettes de colonnes				
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
FRA400 (Français)					
Moyenne - REC					
Écrire - Adaptation	74	79	80	82	80
Écrire - Cohérence	83	82	83	84	87
Écrire - Orthographe	76	76	79	82	79
Écrire - Vocabulaire	79	78	78	79	78
Écrire- Construction	77	75	78	76	79
Taux réussite - REC					
Écrire - Adaptation	95%	99%	98%	99%	100%
Écrire - Cohérence	96%	99%	95%	100%	99%
Écrire - Orthographe	91%	87%	91%	96%	96%
Écrire - Vocabulaire	100%	99%	97%	100%	99%
Écrire- Construction	90%	86%	91%	85%	88%
FRA600 (Français)					
Moyenne - REC					
Écrire - Adaptation	71	71	76	72	74
Écrire - Cohérence	76	75	85	76	81
Écrire - Orthographe	73	70	79	82	81
Écrire - Vocabulaire	75	73	74	74	74
Écrire- Construction	70	71	68	67	74
Taux réussite - REC					
Écrire - Adaptation	89%	90%	94%	86%	89%
Écrire - Cohérence	99%	96%	100%	93%	95%
Écrire - Orthographe	77%	82%	93%	90%	92%
Écrire - Vocabulaire	96%	100%	94%	96%	90%
Écrire- Construction	89%	86%	79%	82%	89%

Proportion des élèves ayant eu des résultats entre 70-100 pour les critères pour l'épreuve d'écriture

Étiquettes de lignes	Étiquettes de colonnes				
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
FRA400 (Français)					
Écrire - Adaptation					
Écrire - Adaptation	74%	81%	81%	88%	89%
Écrire - Cohérence	94%	83%	87%	92%	91%
Écrire - Orthographe	74%	67%	74%	79%	70%
Écrire - Vocabulaire	80%	72%	72%	84%	80%
Écrire- Construction	71%	74%	75%	75%	78%
FRA600 (Français)					
Écrire - Adaptation					
Écrire - Adaptation	54%	55%	68%	62%	58%
Écrire - Cohérence	63%	70%	90%	60%	81%
Écrire - Orthographe	68%	60%	70%	81%	75%
Écrire - Vocabulaire	68%	58%	49%	58%	61%
Écrire- Construction	52%	60%	49%	48%	64%

Annexe 4 : Résultats de la 1^{re} étape par compétences





Merci!

École de l'Escalade